

PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil municipal sur le budget tenue dans la salle de l'hôtel de ville à laquelle sont présents mesdames les conseillères Doris Bourget, Allyson Cahill-Vibert, Andréanne Trudel Vibert et Doris Réhel et messieurs les conseillers Jerry Sheehan, Magella Warren, Jonathan Côté et Nicolas Ste-Croix sous la présidence de la mairesse, madame Cathy Poirier. Sont également présents monsieur Jean-François Kacou, directeur général, madame Caroline Dégarie, trésorière, et madame Gemma Vibert, greffière.

Madame la mairesse annonce l'ouverture de la séance à 19 h.

RÉS. NO. 378-2020 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Doris Réhel et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé par la greffière.

RÉS. NO. 379-2020 : ADOPTION DU BUDGET 2021

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Doris Réhel et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers que le budget présenté par la trésorière pour l'année **2021** dont les charges et la conciliation à des fins fiscales prévues s'établissent comme suit :

CHARGES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1 287 891 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	499 062 \$
TRANSPORT	1 886 839 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	1 057 217 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	38 000 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	1 177 801 \$
LOISIRS ET CULTURE	281 175 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	<u>269 100 \$</u>
	6 497 085 \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

REMBOURSEMENT DETTE À LONG TERME	543 580 \$
TRANSFERT À L'ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	50 000 \$
FONDS RÉSERVÉS	178 835 \$
AFFECTATION DU SURPLUS	<u>(145 500) \$</u>
	626 915 \$

TOTAL DES CHARGES ET DE LA CONCILIATION À DES FINS FISCALES	7 124 000 \$
--	---------------------

et les revenus s'établissent comme suit :

TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE	3 612 915 \$
TAXES SUR UNE AUTRE BASE	1 041 870 \$
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	498 031 \$
TRANSFERTS	1 008 684 \$
SERVICES RENDUS	801 500 \$
IMPOSITION DE DROITS	86 000 \$
INTÉRÊTS	<u>75 000 \$</u>

TOTAL DES REVENUS

7 124 000 \$

soit et est adopté.

RÉS. NO. 380-2020 : ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Nicolas Ste-Croix et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers que le programme triennal d'immobilisations pour les années **2021-2022-2023** auquel les projets suivants sont inscrits :

INVESTISSEMENTS	2021	2022	2023	TOTAL
Sécurité incendie				
Véhicules	40 000	250 000	250 000	540 000
Équipements	20 600	0	0	20 600
Total Sécurité Incendie	60 600	250 000	250 000	560 600
Travaux publics				
Véhicules	42 000	524 000	447 000	1 013 000
Équipements	275 000	77 000	0	352 000
Améliorations du garage	645 000	0	0	645 000
Infrastructures routières locales	4 000 000	0	0	4 000 000
Total Travaux publics	4 962 000	601 000	447 000	6 010 000
Hygiène du milieu				
Aqueduc, Traitement des eaux usées :				
Mise aux normes des équipements (TECQ)	439 500	0	0	439 500
Renouvellement des conduites (TECQ)	2 000 000	0	0	2 000 000
Eaux usées Val d'Espoir	0	0	2 814 978	2 814 978
Total Hygiène du milieu	2 439 500	0	2 814 978	5 254 478
Aménagement, urbanisme et développement				
Création d'une zone industrielle / innovation	100 000	0	0	100 000
Aménagement du Parc municipal de la Rivière-aux-Émeraudes	75 000	0	0	75 000
Centres communautaires	72 000	0	0	72 000
Parc St-George, Bridgeville, Cap-d'Espoir	90 000	0	0	90 000
Quai de Barachois	277 390	0	0	277 390
Enseignes	25 000	0	0	25 000
Véhicules	80 000	0	0	80 000
VTT	13 000	0	0	13 000
Total Urbanisme	732 390	0	0	732 390
Total des activités d'investissement	8 194 490 \$	851 000 \$	3 511 978 \$	12 557 468 \$

soit et est adopté.

**RÉS. NO. 381-2020 : PUBLICATION DU BUDGET 2021 ET DU
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

Conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*, **IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Nicolas Ste-Croix et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers qu'un document explicatif du budget 2021 ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023 soient publiés dans les journaux « Gaspésie Nouvelles » et « The Gaspé Spec ».

Aucune personne n'est présente dans l'assistance.

ADVENANT 19 H 30, monsieur le conseiller Magella Warren propose la levée de la présente séance.

**CATHY POIRIER,
MAIRESSE**

**GEMMA VIBERT,
GREFFIÈRE**

En signant ce procès-verbal, je reconnais que je signe toutes et chacune des résolutions qu'il contient.

**CATHY POIRIER,
MAIRESSE**